



Geneviève BLANC
Vice-présidente
Conseillère Générale
du Canton d'Anduze
Hôtel du Département
30044 Nîmes cedex 9
Tél : 04.66.76.76.65
genevieve.blanc@gard.fr
www.genevieveblanc.com

REUNION CANTONALE
ANDUZE, 19 Juin 2013

Problématiques sociales et Emploi

Compte-rendu

Mme Geneviève Blanc, conseillère Générale, était accompagnée de Mme Catherine BRAUN, Directrice du développement de l'économie et de l'emploi du Département, Mme Mabrouka ZADI - Chef du service emploi, Mme Karine DAUMAS - UTASI Cévennes-Aigoual CG 30. Etaient également invités à participer à cette rencontre M. Gilles GAILLARD et Mme Marie-Claude TUFFERY – Pôle Emploi, M. Jacques PEYROT et Mme Isabelle COLOMP – Association Offres et Demandes/ Ricochets.

Objectifs de la rencontre

- Echanger avec les maires et leurs adjoints sur le contexte économique et social, et plus particulièrement sur les problématiques sociales et l'emploi.
- Informer sur les dispositifs mis en œuvre par Pôle Emploi et par le Conseil Général pour répondre aux demandes des populations touchées par le chômage et la précarité.
- Présenter l'action des relais emploi sur le territoire et définir les modalités de collaboration éventuelles.

Constats

La crise que traverse le pays touche aussi Anduze et St Jean et tout le secteur. Cela entraîne une baisse d'activité dans l'immobilier, le bâtiment, les commerces et certains secteurs touristiques.

Les Cévennes, terre d'accueil, font d'Anduze un carrefour qui reçoit des populations de passage qui parfois s'installent, mais il existe un turn-over important de la population du centre d'Anduze. Cette situation se retrouve dans une moindre mesure à Saint-Jean du Gard.

Le tourisme reste une activité importante pour toute la zone et plus particulièrement pour Anduze et St-Jean. Il s'agit d'une activité structurante mais qui génère essentiellement des emplois précaires.

L'activité agricole, notamment biologique, est pourvoyeuse d'emplois saisonniers surtout au printemps et l'hiver. Elle permet quelques créations ou reprises d'exploitations.

Les Services aux personnes âgées sont un secteur d'emploi important, notamment tout ce qui touche à l'aide à domicile.

L'artisanat et le commerce de proximité ainsi que les marchés sont relativement dynamiques, mais en souffrance aussi.

Les structures médico-sociales telles que les Ephaad, Anca, Eau Vive ... sont un gros secteur d'activité et d'emploi.

Dans ce contexte économique et social, à la fois riche et tendu, les structures comme les relais emplois dans le territoire s'emploient à recevoir les personnes en demande d'emploi, en recherche de création d'activité, à faire du lien entre les demandeurs d'emploi et les entreprises ...

Ils font partie d'une politique plus globale du CG concernant l'emploi et les questions sociales et économiques.

Présentation des programmes et dispositifs du Conseil général

Mme Catherine Braun, Directrice du Développement, de l'Economie et de l'Emploi indique que les interventions du Président du Conseil général dans ce domaine, sont faites en partenariat avec les chambres consulaires, les services publics de l'emploi et la Région.

Programmes d'aide à l'investissement immobilier d'entreprise pour des :

- projets collectifs : pépinières, ateliers-relais, bâtiments en blanc portés par les intercommunalités et les CCI
- projets individuels : aides aux investissements immobiliers portés par les entreprises elles-mêmes

Programme d'aides directes aux entreprises

Les outils de financement :

- avances remboursables et prêts d'honneur, prêt participatif au développement d'OSEO, le dispositif ALIZE, Initiative Gard
- aides financières liées au statut du demandeur : crédit solidaire de l'AIRDIE, de l'ADIE et de Parcours Confiance, APRE

Programme d'aides directes aux entreprises

- création ou développement de micro-entreprise en zone rurale
- maintien de services de proximité répondant à des besoins essentiels pour la population locale : commerces alimentaires ou services artisanaux de type plomberie, garage, menuiserie, peinture...

Le schéma départemental des Zones d'Activités Economiques (ZAE)

- Mettre en adéquation l'offre et la demande foncière immobilière
- Développer une offre attractive
- Maîtriser le territoire et son aménagement
- Optimiser et rationaliser les moyens : une hiérarchisation des zones

870 hectares de surface disponibles à court ou moyen terme, 530 hectares à plus long terme

Soutien aux Communautés de Communes pour des ZAE de qualité avec deux types d'aide :

- Subvention de 50 000 € à 150 000 € selon la hiérarchisation de la zone (stratégique, territoriale ou de proximité)
- Avance remboursable jusqu'à 200 000 € pour démarrer plus rapidement les travaux

Des subventions à la création d'emplois

« Un Jeune, un Parcours, un Emploi »

Aide maximale de 8 000 € pour l'embauche d'un jeune âgé de 23 et 24 ans avec un niveau de formation maximum à bac + 2, ceci afin de prévenir l'entrée dans le RSA

Le Contrat Initiative Emploi (CUI-CIE)

Aide forfaitaire mensuelle maximale de 641 € pendant 6 mois, voire 12 mois si CDI, accordée aux entreprises du secteur marchand qui recrutent un allocataire du RSA (contrat de 30 heures hebdo a minima)

Le Fonds de revitalisation économique du bassin du Vigan (en cours d'achèvement)

Aide totale de 8 000 € par emploi créé pour un CDI à minima de 30 Heures hebdo (en partenariat avec la Région et les Communautés de Communes)

Les dispositifs

Aides à l'installation, à la modernisation, à la reconversion, à la diversification, à la commercialisation, à la pluriactivité...

Un plan d'actions pluriannuel de développement de la filière biologique gardoise, s'articulant autour de 4 axes principaux :

- renforcer l'amont (conseils, outils, formation)
- mieux structurer l'aval (développer les circuits de commercialisation, soutenir les projets stratégiques d'entreprises...)
- créer du lien aval/amont (organisation de rencontres producteurs/metteurs en marché)

Le Gard Militant du Goût (www.militantdugout.gard.fr)

Soutien aux professionnels pour :

- favoriser leur mise en réseau et l'approvisionnement des points de vente labellisés
- développer la commercialisation des produits en circuits courts

En partenariat avec les Chambres Consulaires et le Comité Départemental du Tourisme :

- aides aux investissements pour les hôteliers et restaurateurs inscrits dans une démarche qualité
- aides pour la création et l'amélioration de gîtes et chambres d'hôtes labellisés

La Cité des Métiers des Pays Gardois – CMPG (www.gard.fr/nos-actions/economie)

S6 plateformes ouvertes au public à Alès, Bagnols sur Cèze, Beaucaire, Le Vigan, Nîmes et Vauvert qui proposent, en plus d'un accueil personnalisé :

- une centaine d'ateliers thématiques sont organisés tout au long de l'année
- 5 forums des métiers pour mettre en relation employeurs et demandeurs d'emploi

Associés à la CMPG, **35 lieux de proximité « Relais Emploi »** pour aider à la recherche d'emploi en partenariat avec Pôle Emploi.

Des services gratuits et en libre accès, sur l'ensemble du département, pour :

- répondre à une offre d'emploi
- mettre en avant ses compétences
- aider à la préparation d'un entretien d'embauche
- sensibiliser aux métiers porteurs
- être à l'écoute des besoins des employeurs

Des soutiens à l'insertion par l'activité économique

- Les structures d'insertion par l'activité économique du secteur marchand (12 entreprises d'insertion, 2 ETTI, et une dizaine d'associations intermédiaires) et du secteur non marchand (une cinquantaine de chantiers d'insertion) offrent des contrats de travail à durée déterminée (CDDI, CAE).
- Le CUI-CIE pour les allocataires du RSA
- La clause d'accès à l'emploi dans les marchés du département réservant un nombre d'heures de travail pour les publics en difficultés (en mai 2013 équivalent mensuel de 120 personnes à temps plein)

Des soutiens à des structures professionnelles

Pour des publics spécifiques ou des secteurs d'activités identifiés, le Département subventionne des actions liées à la recherche d'emploi :

- Les missions locales jeunes, AFIJ, DEFI, CIBC, CDIFF...
- Des associations relevant du secteur agricole : ASAVPA, ADEFA...
- Des structures relevant des secteurs du bâtiment et de l'Artisanat : AFEABTP, CAPEB,
- Chambre de Métiers et de l'Artisanat...
- Le Point Info Services du Gard pour l'aide à domicile
- Un projet de création d'un service départemental dédié à l'emploi saisonnier

Un accompagnement et un suivi pour la création/transmission/reprise d'activités

Le Département finance des structures spécialisées pour conseiller lors des différentes étapes :

- Étude du projet et expertise sur sa faisabilité économique
- Appui technique pour la recherche du financement et du montage juridique
- Attribution de garanties, d'avances remboursables, de prêts ou d'aides individuelles
- Hébergement avant et après la création (couveuses, pépinières)
- Suivi dans la phase de démarrage de l'entreprise

Un soutien à la structuration de l'appareil de formation gardois

Le Département soutient les filières de formation professionnelle dans le cadre du développement des compétences. 5 Centres de Formation d'Apprentis financés :

- ARFTP à Lanuejols
- Campus de l'apprentissage/CCI d'Alès
- CFA du Bâtiment à Méjannes les Alès
- CFA de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat
- CFA de Marguerittes/CCI de Nîmes

Présentation de l'association Offres et Demandes par son Président, Jacques Peyrot

L'association existe depuis 1998. Elle met en place des actions d'insertion et de développement local en milieu rural et porte différentes actions :

- accompagnement du RSA
- BALISE, outil d'aide à l'émergence de création d'activité par la pédagogie de l'exemple
- Point accueil des initiatives et de la vie associative
- Un réseau d'échanges réciproques des savoirs
- Un jardin partagé, les Jardins de Saint-Jean
- Ricochets : 2 lieux ressources Relais-Emploi

Présentation du relais emploi Ricochets par Isabelle Colomp

Ricochets a été créé sous la double impulsion des élus du CCAS de Saint-Jean du Gard et l'antenne de la Direction de l'insertion d'Alès. Il a ouvert en juin 2003 dans un local mis à disposition par la maire de Saint-Jean du Gard. A Anduze, le lieu ressources a ouvert de façon permanente et quotidienne en 2005. En 2006, Ricochets devient relais-emploi. Il assure auprès des personnes en recherche d'emploi et des entreprises en situation de recrutement :

- l'accueil, l'information et l'orientation des publics
- le soutien des personnes dans leurs démarches professionnelles
- l'analyse des besoins rencontrés sur le territoire par les demandeurs d'emploi
- le développement d'un partenariat avec les acteurs de l'économie, de l'emploi et de la formation

Ricochets intervient sur les secteurs des cantons de Saint-Jean du Gard et d'Anduze et concerne également la commune de Lézan.

Le taux de chômage sur les 2 cantons est de 16,8 % pour une population d'environ 15 000 habitants. 660 personnes sont allocataires du RSA sur Anduze et Saint-Jean du Gard, près de 400 demandeurs d'emplois ont été recensés.

En 2012, 300 personnes ont fréquenté le relais-emploi et 2 041 personnes ont été rencontrées. L'association mène également des actions en partenariat avec la Fédération Française du Bâtiment, la ville Alès en participant au forum de l'emploi, la mission locale jeunes Alès, l'ADMR ...

Sur le territoire, une opération avec les caves coopératives de Tornac et Massillargues-Atuech, avec un financement de l'Agence de l'Eau en coopération avec Raison de + et Grappe 3 a permis la création d'emplois en agriculture biologique.

M. Gilles Gaillard de Pôle Emploi rappelle qu'il y a beaucoup à faire tous ensemble. Il relève que la mobilisation des acteurs est remarquable. Il souligne que la présence des relais-emploi ainsi que les services rendus sont importants. Les relais-emploi sont des facilitateurs pour les entreprises et les personnes en recherche d'emploi. Ce sont aussi des outils de proximité pour les élus. Pour lui, les relais-emploi ne sont pas en concurrence avec Pôle Emploi, tout le monde dans ce domaine ayant sa place.

Mme Karine Daumas rappelle aux élus qu'il existe pour les personnes en difficulté un accompagnement par les services sociaux du Département. L'association Offres et

Demandes fait office de référent professionnel. Une liste recensant les demandeurs d'emploi des cantons d'Anduze et de Saint-Jean du Gard est à disposition des maires.

Mme Braun précise que 7 000 Gardois ont bénéficié de l'action des relais-emploi. Plus de 40 000 ont fréquenté les relais. Hors zones urbaines, une personne peut bénéficier d'un service d'accueil à moins de 15 km de chez lui. Le Conseil général participe à hauteur de 75 % de financement des relais-emploi en partenariat avec les communes ou les communautés de communes.

Pour ce qui concerne la participation financière des mairies aux relais-emploi d'Anduze et St.-Jean, à l'heure actuelle seules les mairies de Saint-Jean du Gard, d'Anduze et de Massillargues-Atuech participent financièrement à leur fonctionnement (subvention, mise à disposition de locaux, de matériel ...).

Qu'en est-il de la participation des autres communes ?

Expression des communes

Depuis 2006 à Massillargues-Atuech, la mairie a alloué une subvention au CIDFF pour sa permanence au sein de Ricochets et la Communauté de communes autour d'Anduze avait commencé à financer le Relais Emploi en 2012. Avec la fusion de la 2C2A par Alès Agglomération, la question de la reconduction de l'aide pour 2013 est posée. En principe, il ne devrait pas y avoir de changement, le maire d'Anduze propose de se renseigner sur le dossier.

Pour le Maire d'Anduze, la ville d'Anduze ne peut plus recevoir d'associations, les locaux et les financements manquent. Il y a peu de foncier bâti local et il n'est plus possible de construire. La commune ne peut plus faire d'efforts financiers supplémentaires. Les familles paupérisées sont nombreuses. Les « marchands de sommeil » sont aussi présents sur Anduze et il faudrait pouvoir lutter contre mais la commune n'a pas les moyens de réhabiliter les immeubles.

A Saint-Sébastien d'Aigrefeuille la situation est moins tragique car la commune est plus petite qu'Anduze ou Saint-Jean du Gard. Par ailleurs, les gens se connaissent et le suivi des personnes en difficulté est mieux assuré. Le taux de chômage atteint les 8,5 % et parmi les chômeurs on compte beaucoup d'intermittents du spectacle. Pour l'emploi, un travail se fait avec les entreprises locales. Une quinzaine de personnes sont actuellement en demande d'emploi. Certaines peuvent être aidées par la mairie sous forme de contrats aidés. Pour faciliter l'accès à l'emploi, une initiative pourrait être développée sous forme d'un parrainage par d'anciens cadres ou chefs d'entreprise qui pourraient aider les demandeurs d'emploi en mobilisant leurs réseaux. L'investissement personnel des élus peut également faciliter les choses. Mais il est vrai que la réalité est bien différente entre une commune de 500 et de 2 500 habitants.

A Générargues, peu de personnes sont « déclassées ». En revanche, elles ne se manifestent pas. Il existe un fort *turn-over* dans l'occupation des logements. Il y a beaucoup d'investissement dans des logements touristiques (chambres d'hôte, gîtes) qui ne sont loués que pendant l'été et restent inoccupés les autres mois de l'année, alors que le parc locatif à l'année est parfois en piètre état. C'est un problème que l'on rencontre sur l'ensemble du

territoire. Parmi les nouveaux arrivants, il y a beaucoup de femmes seules avec enfants qui arrivent dans la région sans soutien familial. Bien souvent, elles n'ont pas de véhicules pour se déplacer et chercher du travail. Ces situations augmentent la misère et il faudrait trouver des pistes pour aider ces populations. Dans ces situations de pauvreté, la CAF porte une responsabilité en ne faisant pas suivre les aides aux personnes qui déménagent. On enregistre de gros retards de paiements et cela pénalise gravement les familles. Pour le maire de Générargues, il faudrait intervenir pour que cela change.

Karine Daumas indique qu'une action collective d'insertion a été montée sur Anduze, en partenariat avec l'association ANCA, pour aider les nouveaux arrivants entre autres dont des femmes seules avec enfants. Cette structure permet de créer un réseau social pour pallier le manque de lien familial et aider aux différentes démarches.

A Saint-Jean du Gard la situation est identique à celle d'Anduze. On rencontre des problèmes d'isolement. Beaucoup de demandes de domiciliation sont faites en mairie (une par jour en moyenne). L'adjointe au CCAS évoque le fait que souvent les familles refusent les propositions de relogement de la mairie (problème de transport, de règlement des factures d'eau, d'électricité ...). Ces situations impliquent que des solutions d'urgence soient trouvées via des bons ou par le CCAS, ce qui n'est pas satisfaisant sur le long terme.

En conclusion

Il est suggéré aux maires de faire connaître la structure auprès de leur population et de ne pas hésiter à solliciter Ricochets pour de nouveaux partenariats.

Le financement CG, dorénavant à hauteur de 75% maximum du relais emploi, entraîne pour la structure des problèmes de fonctionnement.

Il est proposé que les communes des cantons de Saint-Jean du Gard et d'Anduze et Lézan participent au financement du relais à hauteur de 1 € / habitant. Cette participation pourra permettre d'équilibrer son fonctionnement (sans pour autant permettre une augmentation des salaires des employés). Les participations en nature des communes d'Anduze et de Saint-Jean du Gard seraient prises en compte dans le calcul.

Isabelle Colomp, coordinatrice de Ricochets, ira rencontrer les communes pour personnaliser le partenariat.